



Évreux, le 5 février 2016

Politique de sécurité dans l'Eure : Bilan 2015 et perspectives 2016

Le préfet communique

• Le bilan 2015

Si le contexte national de l'année 2015 a impliqué une très forte sollicitation des effectifs de police et de gendarmerie pour lutter contre le terrorisme et en prévenir les actes, avec la mise en œuvre du plan Vigipirate dès janvier 2015 puis des dispositions liées à l'état d'urgence en vigueur depuis le 13 novembre 2015, il n'a toutefois pas affecté la mobilisation de ces mêmes services en matière de lutte contre la délinquance. Au contraire, **dans l'Eure, le bilan démontre une activité des services et des résultats qui ne se sont pas relâchés dans la lutte contre la délinquance classique.**

En premier lieu, **la délinquance d'appropriation** est globalement en baisse :

- les cambrjolages dans les logements, en baisse depuis 2013, ont diminué de **-14,2 %** en 2015 avec 1 641 faits contre 1 913 en 2014 ;
- les vols de véhicules ont baissé de **-1,8 %** (1 381 vols contre 1 406 en 2014), tendance amorcée en 2013 ;
- les vols sans violences contre les personnes ont baissé de **-5,4 %** (3 755 faits en 2014, 3 551 en 2015) ;
- les vols violents sans armes, en baisse depuis 2012, ont été réduits de **-6,4 %** par rapport à 2014 (344 faits en 2014, 322 en 2015) ;
- avec 8 faits de plus en 2015 (61 faits) qu'en 2014 (53 faits), les vols avec armes sont en légère hausse mais demeurent proche de la moyenne des 5 dernières années (60 faits).

Même si la délinquance n'a évidemment pas disparu dans l'Eure, ces résultats démontrent en particulier **la pertinence des plans élaborés (cambrjolages, vols de véhicules) pour lutter contre ces phénomènes** ; ils permettent notamment de renforcer la capacité d'analyse du phénomène avec le développement de l'exploitation de l'outil cartographique et l'intensification des opérations de sécurisation ciblées et dissuasives ainsi que de l'utilisation des véhicules équipés du système de lecture automatisée des plaques d'immatriculation (LAPI).

S'agissant **des atteintes aux personnes**, le bilan est également positif :

- les violences crapuleuses sont en baisse de **-3,5 %** (382 faits en 2015 pour 396 en 2014) ;
- les coups et blessures volontaires sont, en revanche, en augmentation (**+ 8,5 %**) avec 1 747 faits enregistrés en 2015 contre 1 610 en 2014. Ils demeurent toutefois inférieurs aux résultats des trois années précédentes (1 951 faits en 2011, 1 770 faits en 2012 et 1 793 faits en 2013). C'est également le cas pour les violences non crapuleuses (2 326 faits en 2015 pour 2 104 en 2014) qui sont, pour l'essentiel d'entre elles, des violences intrafamiliales.

Ces dernières données sont à mettre en relation avec la **poursuite du développement des dispositifs d'aide aux victimes de violences intrafamiliales** qui visent à les encourager à porter plainte.

Enfin, seuls 3 cas d'homicides ont été recensés dans le département, niveau le plus bas depuis 2011 (la moyenne est à 7 faits sur la période 2011-2015).

La vigilance des services de sécurité intérieure se focalise également sur diverses enquêtes visant à déstructurer l'économie souterraine, notamment dans le domaine du trafic de stupéfiants.

• **Focus sur la ZSP**

S'agissant de la **zone de sécurité prioritaire (ZSP) mixte police-gendarmerie de Vernon, Gaillon, Le Val d'Hazey, Les Andelys**, les résultats observés suivent la même tendance à la baisse avec des résultats positifs plus affirmés.

- les cambriolages : **-20,86 %** (258 faits en 2015 contre 326 en 2014) ;
- les vols de véhicules : **-17,99 %** (114 faits en 2015 contre 139 en 2014) ;
- les violences crapuleuses : **-14,29 %** (66 faits en 2015 contre 77 en 2014) ;
- les violences non crapuleuses : sont toutefois en augmentation de **+10,13 %** (337 faits en 2015 contre 306 en 2014).

• **La performance des services**

Outre ce bilan des faits constatés, il convient d'évoquer l'**efficacité des services à les élucider** dans un contexte de mobilisation très important. Le travail d'enquête s'est pleinement poursuivi et leurs résultats sont là encore globalement positifs.

À ce titre, peut être citée l'interpellation, par les services de police, en juillet 2015, d'un individu, pour 23 vols par effraction ou tentatives commis de mars à juillet à Évreux, après un minutieux travail d'enquête sous l'autorité du Parquet. L'intéressé jugé en comparution immédiate a été condamné à de la prison ferme.

De même, en mars, les enquêteurs de la gendarmerie ont interpellé quatre auteurs présumés de deux braquages de bijouteries commis en 2014 à Gisors. Les malfaiteurs, équipés d'armes de guerre et particulièrement déterminés recouraient à un procédé particulièrement violent. Le préjudice des vols s'élevait à plus de 200 000 €. Mis en examen pour vols à main armée, enlèvement et séquestration, les mis en cause ont été placés en détention provisoire.

À la suite de deux plaintes pour vol par effraction avec vol de véhicule de type "home jacking", la police de Vernon a pu repérer l'un des véhicules volés et procéder à l'interpellation d'un des auteurs. Grâce aux fruits des auditions et de l'enquête, un second auteur a été interpellé et le lieu de stockage du butin a été identifié. Des objets volés issus de multiples cambriolages ont été découverts. Jugés en comparution immédiate, deux des mis en cause ont été condamnés à une peine de prison ferme.

La lutte contre le trafic de stupéfiants n'est pas en reste. Après plusieurs mois d'investigations, agissant sur commission rogatoire, la gendarmerie a mis au jour un véritable réseau implanté dans les environs de Louviers. Lors des perquisitions, 61 kilogrammes de résine de cannabis, d'importantes sommes en liquide et 5 véhicules acquis avec le produit du trafic de drogue, ont été saisis. Cinq mis en cause ont été mis en examen et placés en détention provisoire.

• **Les orientations 2016**

Dans un contexte de menace qui se maintient à un niveau élevé, l'activité des forces de l'ordre en 2016 devrait rester marquée par le **contexte de l'état d'urgence et la mise en œuvre du plan Vigipirate**.

La lutte contre la délinquance et en particulier contre les cambriolages, les vols de véhicules mais aussi les trafics de stupéfiants et d'armes demeurent évidemment des priorités pour les forces.

Continuera également à être soutenu le travail de **prévention de la délinquance** mené par les maires dans les conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (9 CLSPD et 4 CISPDP dans le département) avec la priorité donnée à la rédaction et la mise en œuvre d'une stratégie locale, à la promotion des outils que la loi fournit aux maires, notamment le rappel à l'ordre et le conseil des droits et devoirs des familles, pour le traitement individualisé des situations. Par ailleurs, les référents sûreté de la police et de la gendarmerie continueront à conseiller les communes qui investissent dans la vidéo-protection, moyen d'assurer une fonction de dissuasion du passage à l'acte, en complément de la présence humaine.

Dans ce contexte, l'engagement et la détermination des services de l'État resteront entiers pour faire reculer la délinquance et corriger le sentiment d'insécurité légitimement éprouvé par la population euroise.

Chaque victime d'un vol, d'un cambriolage et, a fortiori, d'une violence éprouve un sentiment légitime de colère, d'injustice et même de fatalité qui, je veux le dire ici, motive les policiers et les gendarmes dans leur action pour identifier et arrêter les auteurs avant de les mettre à disposition de la justice. En 2016, comme dans les années précédentes, cette motivation est intacte et je saisis l'occasion de cette communication pour leur adresser publiquement de vives félicitations pour la mobilisation et l'efficacité qu'ils démontrent tous les jours.

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35